



AGRO-BIO
La Réponse
Protéomique &
Immunologique

AGRO-BIO

2 allée de la Chavannerie
45240 La Ferté Saint Aubin
France
Tél. 33 (0)2 38 64 83 50
Fax. 33 (0)2 38 64 83 59
www.agro-bio.fr

9

Poudre acétonique de cervelles de lapins

Version 2010/01

FR

1 - PRESENTATION

Agro-Bio produit de la poudre de cervelles de lapins depuis plus de 35 ans. Notre atelier de production de **poudre acétonique d'extraits de cervelles de lapins (RBAP)** est l'un des premiers producteurs au monde avec plus d'une tonne extraite par an. Le process de production, de l'abattage des lapins à l'obtention de la poudre de cervelles, est placé sous un contrôle vétérinaire strict. Notre atelier de production possède également son agrément en accord avec la **législation européenne 1774/2002**.

2 - DESCRIPTION DU PRODUIT

La poudre de cervelles de lapins d'Agro-Bio est un réactif utilisé dans le cadre de nombreux tests de diagnostics de coagulation, en tant que source de facteurs tissulaires et de phospholipides.

3 - DESCRIPTION DU PROCESS DE PRODUCTION

A partir d'un même process de production, nous sommes en mesure de fournir différents produits selon le cahier des charges de nos clients (cf. §.4).

- Description simplifiée du protocole de production de la RBAP**
Après avoir prélevé les cervelles de lapins, les méninges, le cervelet et le tronc cérébral sont éliminés. Cette première étape est réalisée avec attention et reconduite si nécessaire. L'extraction est ensuite réalisée dans des conditions d'hygiène et de sécurité strictes. Les cervelles sont placées dans des bains successifs de solvants appropriés, jusqu'à l'obtention d'une pâte granuleuse. La pâte est ensuite transférée en dessiccateur sous vide jusqu'à l'obtention du réactif sous forme de poudre.
- Description simplifiée des contrôles**
Chaque lot de production est contrôlé et répond aux spécifications établies dans le cahier des charges du client. Le temps de coagulation est déterminé sur un plasma humain de référence, utilisant un système automatique de détection de caillot. La couleur de la poudre (traduisant son degré de dessiccation), le pH, ainsi que le dénombrement bactériologique sont contrôlés avant la libération de lots conformes.

4 - SPECIFICATIONS

		Poudre de cervelles de lapins RBAP	Poudre de cervelles de lapins RBAP Plus
Aspect :		Poudre beige claire	Poudre beige claire
Temps de coagulation (sec)	Plasma non dilué	11,0 à 13,0 secondes	10,1 à 11,0 secondes
	Plasma dilué au ¼	> 16,5 secondes	16,75 à 18,25 secondes
Conservation :		Stable 24 mois à -20°C	Stable 24 mois à -20°C
Applications :		Production de réactifs biologiques à base de thromboplastine (Facteur tissulaire) ou de céphaline (L-α-Cephalin (L- α-Phosphatidylethanolamine ; 1,2-Diacyl-sn-glycero-3-phosphoethanolamine) pour la fabrication de trousses et/ou réactifs d'hémostase tels que le réactif de détermination du temps de coagulation PT et/ou les trousses et/ou réactifs de détermination de l'APTT, ou le TCA.	
Références :		RB05110 : Poudre acétonique de cervelles de lapins (1 g) RB05110P : Poudre acétonique de cervelles de lapins plus (1 g) RB05111 : Poudre acétonique de cervelles de lapins (10 g) RB05111P : Poudre acétonique de cervelles de lapins plus (10 g) RB05112 : Poudre acétonique de cervelles de lapins (100 g) RB05112P : Poudre acétonique de cervelles de lapins plus (100 g) RB05113 : Poudre acétonique de cervelles de lapins (500 g) RB05113P : Poudre acétonique de cervelles de lapins plus (500 g) RB05114 : Poudre acétonique de cervelles de lapins (1 Kg) RB05114P : Poudre acétonique de cervelles de lapins plus (1 Kg)	

Agro-Bio est agréé par la préfecture de Loir-et-Cher pour la manipulation et l'entreposage de matières de catégorie 3.
N° d'agrément : 41.285.01
Agro-Bio possède également un agrément au titre du **Crédit d'Impôt en faveur de la Recherche**.

